

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01978

Numéro SIREN : 849 663 448

Nom ou dénomination : A2B HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2023 sous le numéro de dépôt 932

Désignation de l'entreprise		SAS A2B HOLDING		10 Chemin de Peyre		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		33610 CESTAS					
SIRET		8 4 9 6 6 3 4 4 8 0 0 0 2 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30062022		30062021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	5 000	042		5 000	5 000
	Total I (5)	044	5 000	048		5 000	5 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070			
		072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	2 647	086		2 647	92
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	2 647	098		2 647	92
	Total général (I + II)	110	7 647	112		7 647	5 092
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		9 000		9 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		(5 836)		(3 704)	
	Résultat de l'exercice	136		1 999		(2 132)	
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		5 163		3 164		
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 251		1 694	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		233		233	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		2 484		1 928		
Total général (I + II + III)		180		7 647		5 092	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

certifié conforme
B. H. L. L.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A2B HOLDING		Exercice N clos le 30062022		Exercice N-1 clos le 30062021		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210					
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215		214					
		217		218					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230					
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232					
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	3 121		2 132		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244					
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements *			254					
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262					
		260							
	Total des charges d'exploitation (II)			264	3 121		2 132		
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(3 121)		(2 132)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	5 000				
	Produits exceptionnels (IV)			290	120				
	Charges financières (V)			294					
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300					
		348							
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 999		(2 132)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 999	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330					
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345		344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		127					
	Créance due au report en arrière du déficit	346		655		Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		649		Déductions exceptionnelles (art. 39 octies F)	990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		354	2 751		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * 5.836 dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		372	2 751		

A2B HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 10 Chemin de Peyre
33610 CESTAS
849 663 448 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 DECEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 1 998,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 998,65 euros
Absorption à due concurrence des pertes antérieures	1 998,65 euros

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 juin 2022 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 DECEMBRE 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président,
Bent Hoejland PETERSEN

Certifié conforme
